

Etudiants: 10 millions d'euros en plus pour les aides des CROUS (Vidal)

Paris, 31 mars 2020 (AFP) -

La ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a annoncé mardi débloquer "10 millions d'euros supplémentaires" pour le financement des aides spécifiques d'urgence attribuées par les Centres régionaux des oeuvres universitaires (CROUS), afin d'assurer qu'"aucun étudiant dans le besoin ne soit laissé de côté".

Les résidences universitaires gérées par les CROUS demeurent ouvertes pour accueillir des étudiants n'ayant pas été en mesure de rejoindre le domicile de leur famille comme ils y étaient invités.

"Dans la continuité des premières décisions prises dès le début de la crise (sanitaire du coronavirus), le ministère se mobilise avec les membres de la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des grandes écoles (CGE), pour trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par les étudiants, souvent aggravées par la situation actuelle, notamment pour ceux qui, du fait du confinement, ont perdu un emploi étudiant ou un stage", écrit le ministère de l'Enseignement supérieur dans un communiqué.

En plus du financement "d'actions en faveur de la santé étudiante, cette nouvelle utilisation de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) sera prioritairement affectée à la satisfaction des besoins alimentaires alors que les services de restauration universitaire ont dû être momentanément interrompus, notamment via des cartes d'achat alimentaires ou le financement d'épiceries sociales et solidaires", poursuit le ministère.

Elle sera aussi affectée "au financement d'outils informatiques ou d'accès Internet (...) et à soutenir financièrement les étudiants qui avaient, avant la crise, un job étudiant ou un stage gratifié dont ils dépendaient pour subvenir à leurs besoins lorsqu'ils ne bénéficient pas déjà des dispositifs transversaux mis en oeuvre par le gouvernement (chômage partiel ou aide aux auto-entrepreneurs notamment)".

Le ministère pointe par ailleurs "une attention particulière prêtée aux étudiants en situation de handicap ou qui ont des problèmes de santé, ainsi qu'aux étudiants internationaux qui peuvent plus que d'autres souffrir d'un certain isolement".

Mi-mars, Frédérique Vidal avait annoncé avoir pris des "mesures immédiates" pour soutenir les étudiants face à l'épidémie de coronavirus, comme l'annulation des loyers d'avril pour les étudiants ayant quitté leur logement en résidence universitaire ou la préservation des emplois dans les résidences universitaires.

asm/al/dlm

Afp le 31 mars 20 à 16 50.